

LA LETTRE DE CARLES

n° 115

janvier- juin 2026

**ASSOCIATION "MAS DE
CARLES"**

**140, chemin de la Garenne
30400 VILLENEUVE LES
AVIGNON
Siège social :**

**27, rue des Infirmières - 84000
AVIGNON**

**Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37
Compte CIC Les Angles FR76 1009
6182 7900 0817 2020 111
Courriel : info@masdecarles.org
Site : www.masdecarles.org**

EDITORIAL

Rapport moral de l'AGO du 12 mai 2026 (pour l'année 2025).

En préambule nous tenons à saluer la mémoire de Christiane Rochas membre historique de l'association et du conseil d'administration ainsi que celle de Jacques Vivent ancien directeur de l'association et membre du conseil d'administration qui nous ont quittés après notre dernière assemblée générale.

*- Nous devons nous confronter aux stigmates de la rudesse de la vie de ceux trop longtemps laissés au bord du chemin. Avant leur arrivée à Carles, celles et ceux que nous accueillons ont vécu de nombreuses situations traumatiques qui ont

laissé des blessures profondes et dont la guérison est longue voire, pour certain.es, impossible. Nous ne pouvons que les aider à aller mieux, à vivre en essayant de supporter

la rudesse de leur passé et les maladies chroniques qui nécessitent un accompagnement vers des soins adaptés. Neuf fois sur dix cela requiert une prise en charge psychologique ou un accompagnement afin de combattre les addictions.

Nous devons avoir en permanence à l'esprit que la réponse apportée face à ces situations de détresse individuelle ne peut être qu'une réponse collective. C'est à la communauté dans sa diversité, à savoir Résidents, Salariés et Bénévoles qu'il appartient d'apporter les réponses adaptées lorsque nous percevons que l'un de nos compagnons se trouve en difficulté. Dans les circonstances difficiles, nous devons nous efforcer de n'être, collectivement, ni indifférents ni stigmatisants.

La nécessité qu'il faille réagir collectivement lorsque nous sommes face à des manifestations de détresses individuelles est également un impératif pour protéger individuellement les membres de la communauté de l'erreur de diagnostic ou de l'épuisement émotionnel.

Le questionnement et l'amélioration de nos pratiques doivent être impulsés par le conseil d'administration qui doit poursuivre les échanges avec l'équipe des salariés. La mise à jour du règlement intérieur de la maison a été l'occasion d'échanger sur les comportements problématiques en période de crise, une première formation sur la question des addictions a eu lieu et le sujet est régulièrement évoqué par le conseil de maison. Il faut poursuivre ce travail.

*- En 2025 Je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activité dont un exemplaire vous sera fourni sur simple demande. Une synthèse de ce rapport vous sera d'ailleurs présentée tout à l'heure. Je ne vais développer ici que les faits saillants relevant du conseil d'administration.

En 2025, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises en alternance avec les réunions du conseil de présidence et des commissions. Les décisions importantes ont été : - La refonte du règlement intérieur de la maison qui est devenu le règlement intérieur du Lieu à vivre et à la rédaction du premier règlement intérieur concernant l'activité du chantier d'insertion. Durant cette période le CA a recueilli les avis des salariés et des résidents et échangé sur les

propositions des uns et des autres. Les deux règlements intérieurs ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du 08 décembre 2025.

*- Denis Mulsant ayant quitté son poste de directeur début mai, le conseil d'administration a immédiatement lancé une procédure de recrutement qui a abouti au choix de Michaël Pulci en juillet pour une prise de poste en novembre.

*- Le conseil d'administration avait décidé, en janvier 2024, d'investir dans un nouveau système de traitement de l'eau potable en raison de la qualité problématique de l'eau issue du forage. Les travaux ayant débuté en décembre 2024 se sont achevés en septembre 2025 par la mise en service d'un nouveau réseau de traitement de l'eau du forage. Le coût initialement estimé à 15 000 € s'est finalement élevé à 50 000 € et a été intégralement financé par l'association.

*- Au mois de septembre 2025, l'ensemble des activités de l'association a fait l'objet d'un contrôle approfondi de la part des services de l'Etat représenté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S.) du Gard, notre principal financeur. Pendant deux jours, sept personnes sont venues à Carles pour auditer nos pratiques en matière d'hébergement, de chantier d'insertion, de respect du droit du travail, d'hygiène et de sécurité ainsi que nos comptes concernant des trois dernières années. Ce contrôle a donné lieu à des préconisations que nous avons toutes mises en œuvre. Il a permis d'avoir un dialogue constructif avec les représentants de l'Etat, de notamment conforter notre chantier d'insertion et de valider notre situation financière et nos documents comptables.

*- Vous aurez à prendre connaissance, en détail, du rapport sur les comptes annuels 2025. Sans entrer dans le détail des chiffres, je vais juste vous en présenter une rapide synthèse. Nos dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées. Les coûts de l'électricité, de l'eau et des honoraires sont en baisse. Le coût des salaires des permanents est stable. Les dépenses d'entretien ont été conformes au budget prévisionnel à l'exception des dépenses d'entretien de la fromagerie et des dépenses d'entretien des chauffages individuels.

Nos produits d'exploitation sont en augmentation. D'une part en raison d'une progression des produits de la ferme (maraîchage, poulets, huile d'olive), d'autre part en raison d'une amélioration des aides perçues pour le chantier d'insertion et enfin en raison d'une augmentation des dons. Dans ces conditions, le résultat net est légèrement excédentaire.

*- Les fonds de dotation. Comme l'année précédente, le fonds Mas de Carles n'a pas eu à intervenir en appui de l'association.

Le fonds Joseph Persat a reçu un leg immobilier destiné au Mas de Carles. Les procédures d'enregistrement sont en cours. Le bien sera vendu et une partie du prix de vente sera utilisée pour la réalisation des travaux au Mas en 2026.

*- Les perspectives 2026. Le grand sujet qui nous occupe en ce début d'année est la mise en conformité de la cuisine. Après un contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Gard (D.D.P.P.) et pour répondre aux demandes de mises en conformité de notre installation, nous préparons un projet de rénovation qui comprend le remplacement des chambres froides, de certains matériels et mobiliers ainsi que la modification des postes de travail. Les travaux devraient débuter cet été et durer environ trois mois. Pendant cette période, les repas seront préparés dans la cuisine de la confiserie et servis sous le préau. Le coût de ces travaux qui atteindra plusieurs dizaines de milliers d'euros devra être couverts par des demandes de subventions que nous sommes en train d'envoyer, par un appel aux dons ainsi que par un financement de la part des deux fonds de dotation.

Nous en profiterons également pour rénover la salle à manger qui est attenante à la cuisine.

Concernant l'activité de la ferme, nous avons pour objectif de continuer à développer les ventes directes. A ce titre nous avons débuté un partenariat avec l'association Mon panier du quartier à Montfavet, nous sommes en contact avec l'hôpital de Montdevergues et avec l'association Tôtout'Arts pour démarrer des « quick&collect ». Pour conclure la présentation des projets pour 2026, nous devons accélérer la réflexion sur l'évolution du maraîchage afin de résister à l'impact de plus en plus fort du réchauffement climatique.

Joël Aymard
Coprésident Mas de Carles.

AUJOURD'HUI

L'accueil... Au 30 juin le Mas a accueilli **62 personnes différentes**.

Hébergement : pour le « Lieu à Vivre » **28 personnes** (4.549 journées); **13** en Pension de Famille (2.194 journées); **8** en accueil immédiat (722 journées).

CDDI : **15** personnes ont été accueillies dans le cadre du chantier d'insertion (8.337 h).

Divers : **31 personnes** touchaient le RSA, **8** relevaient de l'ASS, **5** touchaient une pension, **6** étaient concernés par l'allocation adulte handicapé, et **3** ont exercé un emploi au cours de leur séjour. **18.000 repas** ont été servis. Le plus âgé avait 76 ans, la plus jeune 24 ans.

Dons et ventes :

Productions Mas : 17,1 % des recettes ;
Dons numéraire 17,1 % ; Participations résidents : 9,6 % € ; Dons alimentaires 11,4 % ; Adhésions 1,1 %

Trois subventions d'actions : ACI : 27,7 % ;
CD 30 : 10,7 % ; APL : 4,8 %.

Au 31 mai le total des recettes s'élevait à 272.600 €.

Un immense merci à vous tou(te)s qui permettez à l'association de maintenir qualité de vie et d'accompagnement spécifique des résidents dans un espace de vie plus assuré pour eux.

DITS

« La démocratie n'est pas quelque chose que l'on achète, qu'on met sur son étagère et puis ça y est, on l'oublie ! Non, c'est quelque chose de très conscient pour lequel on doit se battre tous les jours. Le prix à payer, c'est de rester éveillé...Souvent on me demande : Êtes-vous pessimiste ou optimiste ? Je réponds que je ne peux pas me permettre de me poser cette question. Parce que si on se la pose, c'est qu'on est déjà dans une situation privilégiée. La réalité, c'est que la majorité de la planète n'a pas le choix d'être optimiste. Ensuite, je réponds à ceux qui la posent que l'histoire ne va pas les attendre... Les choses ne changent pas parce qu'on envoie une

lettre ou proteste en envoyant des tweets...

Raoul Peck
La Croix l'Hebdo (43460)

« Le 11 mai, le projet de loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales a été adopté. La loi s'attaque en priorité à la fraude sociale. Pourtant, la fraude fiscale est 7 à dix fois plus importante : de 80 à 120 milliards d'euros ne sont pas versés chaque année.

Elle prévoit notamment une suspension des versements des prestations sociales pour trois mois sur une simple suspicion. Il n'a donc pas de débat contradictoire avant la sanction. Pourtant le droit de se défendre avant d'être jugé est fondamental. La suspicion n'est pas une preuve. Certes il y a un droit de recours, mais ce dernier n'intervient qu'après la sanction. Entretemps, c'est la catastrophe pour les personnes. : « lorsqu'on coupe les droits, on n'est pas prévenu et on se retrouve d'un coup sans ressources. » D'autres articles, tout autant inadmissibles, se fondent sur l'idée fautive : on est pauvre, donc on est présumé fraudeur... »

Le Journal d'ATD Quart Monde
N° 567- juin 2026

« Être « gardien » de nos contemporains et de nos contemporains les plus pauvres, c'est être en avance d'un regard, d'un avenir, que le simple acquiescement au maintien de sa situation ne peut pas honorer. »

Cahier du Mas de Carles n°3
2002, p. 60

LA VIE AU MAS

Jacques. Le 20 février nous étions nombreux à accompagner Jacques et sa famille dans l'église de Pujaut. Sitôt sa retraite prise, Jacques avait dû affronter un cancer qui ne l'a plus lâché jusqu'à ce jour du 10 février, où il meurt à l'hôpital entouré de sa famille : Joëlle, Clément, Lisa.

Après avoir participé durant cinq ans au conseil d'administration du Mas de Carles, il avait accepté la direction de la maison. Une formidable période s'est alors ouverte : animateur de formation, Jacques a su vivifier la maison, tant avec les résidents qu'avec les salariés et les bénévoles. Avec lui et Joël Lemercier, se sont institués de

multiples temps de rencontres (dont une qui permettait aux salariés et à quelques bénévoles de se retrouver une après-midi et une soirée chaque trimestre, sur une proposition de réflexion toujours ultra préparée). Ce fut aussi le temps où Carles s'est rénové, agrandi (maison Farines) et diversifié (création de la pension de famille). Une église débordante a témoigné de la place qu'il occupait, y compris au sein du village de Pujaut (avec un conseil municipal largement représenté).

Michelle. Le mercredi 3 juin, en fin d'après-midi, Michelle Jauffret a rejoint son Paul de mari (mort il y a deux ans). Tous deux ont été des amis et des soutiens très proches de Joseph Persat et de Carles. Paul avait écrit les premiers statuts de l'association « Mas de Carles », puis était longtemps resté membre du conseil d'administration du Mas et avait exercé son art d'avocat pour le bénéfice de la maison. Son état de santé l'avait obligé à prendre du recul, sans jamais rompre le lien. Michèle était, avec lui, une fidèle du Mas et une admiratrice du père Joseph. Elle a été présente aux hommes à travers le club de « Cinéchange » (en lien avec le cinéma avignonnais « Utopia ») auquel participaient quelques-uns des résidents du Mas. Tous deux, en accord avec Marie et Pauline, leurs filles, ont souhaité être inhumés au colombarium du Mas. Ce qui se fera un peu plus tard.

DES GESTES ET DES RENCONTRES

L'Aïd el Fitr. Le 24 mars nous avons salué le jour de la fin du Ramadan observé par quatre résidents au Mas. Couscous et petit mot introductif pour redire à tous le sens du mois lunaire de jeûne qu'ils ont observé dans la discrétion. Pour rappeler à tous que l'homme ne peut se réduire à lui-même : « Qu'est-ce qui est plus grand que nous et peut nous permettre de regarder plus haut que notre nombril ? » Mystique et spiritualité nourrissent nos vies, même quand elles sont marquées par les difficultés et l'incertitude des lendemains. Merci à eux de nous le rappeler chaque année... et de nous permettre de déguster un magnifique couscous préparé par notre chef Joël toujours attentif à nous permettre ce genre de célébration.

Une belle initiative a permis de mettre en place une formation à la **taille des oliviers**. (le 3 et 4 mars) au Mas de Carles. Cela a été rendu possible par l'intermédiaire

de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre qui a réuni résidents, bénévoles et salariés de divers « lieux à vivre » : Berdine, La Ferme Claris de la Gerbe, Vogue la Galère, le Mas de Carles. Francky a joué un rôle fédérateur dans l'accueil des uns et des autres. Bonheur : une deuxième session est prévue l'an prochain. Mémoire de Joseph Pacini : « *Terres d'olivaison. A quand des hommes mûrs, pour la belle saison ? A la main une olive et la paix dans les mots !*

... La parole du fruit, pourra-t-elle à nouveau nous annoncer la paix dans la chair de la vie par la beauté du mot ? »

Le Mas de **Carles a exposé** du 14 au 20 mars dans l'Espace Métaxian à Montfavet, une série de photos retraçant les activités du lieu à vivre (photos réalisées par l'atelier photos du centre social Totout'Arts ! L'objectif était de créer des liens et de faire découvrir à travers les photos et des échanges ce « lieu à vivre ».

25 à 30 personnes étaient au vernissage qui, après les discours d'usage, a permis de goûter un moment musical proposé par Igor, un résident du Mas et d'entendre un des textes écrits par l'atelier d'écriture du Mas : « Je dis « Lumière » pour ces couchants d'hiver / qui embrasent le ciel / promettant pour demain / Un firmament sans tache. / Lumière aussi perçant la canopée / pour dessiner par terre quelques taches d'argent. / Mais si je pense « Lumière » / c'est à celle de Joseph dont le regard / si bleu traversait ton regard / Un regard si perçant et cependant si doux / Qu'il laissait comme trace / Un goût d'éternité »¹.

Ambiance conviviale, l'exposition a été très appréciée. Dans une salle « adjacente » une vidéo en boucle exposait la vie des résidents au Mas de Carles à travers les différentes activités. Cinquante personnes sont passées (dont plusieurs avaient connu Joseph) et toutes ont trouvé les photos magnifiques... et la presse a fait paraître deux articles.

Merci à toute l'équipe de l'Espace Métaxian qui a participé à la réalisation de cette expo. Merci à toutes les personnes du Mas de Carles qui ont participé à cette exposition par leur présence et leur contribution : salariés, résidents et bénévoles.

(Robert Mazzocchi)

Le 20 mai, suite à cette exposition, une **visite du Centre Hospitalier de Montfavet** a été organisée par Robert Mazzocchi. Avec, pour guide, André Castelli (ancien infirmier à Montfavet, ancien maire, ancien membre du Conseil Départemental du Vaucluse et auteur du très beau livre *Camille, l'abandonnée*, aux Editions Nü, 2022). Salariés et bénévoles ne pouvaient imaginer meilleur accompagnateur !

Les 25 et 26 avril, les journées de « **Ferme en ferme** » ont vu passer 250 personnes et rapportés quelques 4.500 € de recette. Le plus important a sans doute été que beaucoup de ceux qui sont venus ont pu se rendre compte de la qualité de l'accueil et des savoir-faire des résidents du Mas qui avaient pris en main l'organisation de ce « week-end ». Habiter au Mas est apparu pour beaucoup de ces visiteurs, comme la possibilité de manifester (de cultiver) ses talents. Et cela a pu changer le regard de certains... Sans parler du super repas concocté par notre chef Joël et les résidents qui l'accompagnent habituellement (Pierrot).

Ces samedi 16 et 23 mai, une vingtaine de **Scouts d'Avignon puis de Bagnols** (ados et adultes) sont venus au Mas de Carles. Pour faire connaissance et offrir un coup de main à la maison. Après une présentation de l'association auprès des enfants et de leurs parents, les jeunes ont été pris en charge et orientés, par Jacinthe, Roseline (bénévoles), Elina, (stagiaire), Franck et Michaël (salariés). Les scouts se sont répartis en groupes : découverte du maraichage avec Franck (le maraicher) ; l'animation du marché avec Roseline (bénévole) et Patrice, (résident) ; le nettoyage des parties communes (salle de repos, paliers et escaliers Vieux Mas, préau). Après l'effort, le réconfort est venu sous la forme d'un pique-nique pris à l'extérieur jusqu'à 14h et le partage d'un gâteau avec les résidents.

Dans le cadre de la Semaine Nationale des Pensions de Famille, le Mas de Carles a organisé un concert de jazz sous le micocoulier le vendredi 29 mai, avec le **Trio Swing Pulse**. Rafrachissement et petits plats concoctés par les résidents, les salariés et les bénévoles, participation « au chapeau » en vue d'offrir aux résidents des sorties culturelles ou des activités de plein air durant l'été. Yannick était aux manettes :

¹ Et puis ce fut le printemps, Cahiers du Mas de Carles n° 11, l'Ephémère, 2017.

autant dire que la soirée, outre la qualité du concert et des rencontres, était parfaitement sous contrôle.

La source

Au début, j'avais perdu toutes mes saisons.
Banque, assurance, travail, droits sociaux ;
J'étais passé sous la ligne de flottaison.
Je n'avais plus le contrôle de mes tuyaux.

Tout n'était que tortures intérieures,
Comme une noyade quotidienne,
Prisonnier de la zone inférieure,
Des pensées sombres en file indienne.

Puis j'ai trouvé une singulière source,
Mon sang s'est remis à bouillir,
Palier après palier de nouvelles ressources,
Et portant mon poids je pouvais courir.

Aujourd'hui je suis plus léger, bien plus loin.
Mon esprit voit de nouveaux scénarios,
De nouvelles montagnes, de nouveaux lointains.
J'ai réussi à émerger, je suis bien plus haut.

Et très bientôt peut-être je vais partir,
Mon espoir se fabrique chaque jour
Avec mon sac à dos de souvenirs,
Derrière moi, la source pour toujours.

Thibaud, résident du Mas,
le 05/05/2026.

Au niveau de **l'équipe des salariés**, Agnès Favier, hôtesse de la Pension de Famille depuis quelques années, a choisi de vivre une autre étape de son projet professionnel. Depuis le 1 juin, elle est officiellement remplacée par Yannick Flandrin, déjà membre de l'équipe. Deux « nouveaux » sont venus renforcer l'équipe : Franck Charlet, embauché comme maraîcher (depuis le 1^{er} avril) et Jamal Aberkane, recruté comme animateur socio-éducatif (à compter du 15 mai), en remplacement de Yannick. Il alternera sur ce poste avec Stéphane Stork.

Toute l'année, **Pascal** parcourt la propriété en tous sens pour enlever, trier les divers déchets qui s'accumulent sur le terrain. Un travail de précision, souvent peu considéré par l'ensemble de la maison. Et pourtant absolument nécessaire, si on ne veut pas que Carles devienne une déchèterie à ciel ouvert. Eh bien, voilà que notre maître-es-propre vient de recevoir les félicitations du SMITCOM pour son travail rigoureux et efficace. Merci Pascal. Cela pourrait donner des idées à quelques-

uns pour t'accompagner dans ce « travail » de tri, comme le fait Nico. Bravo !

Le 16 juin s'est déroulé un **café de l'inclusion**, co-organisé avec l'agence France-Travail de Villeneuve. Il s'agissait de promouvoir notre « chantier d'insertion » auprès des demandeurs d'emploi du territoire. Différents élus et partenaires étaient présents : le service territorial d'insertion du Conseil Départemental du Gard, la CAF, la maison France-Services de Roquemaure, Amidon 30 (le chantier d'insertion du SIDSCAVAR de Villeneuve).

DES QUESTIONS

Le jour du dépassement. Le 24 avril dernier a marqué le « Jour du dépassement de la Terre » pour la France. À partir de cette date, si toute l'humanité vivait comme les Français, nous aurions déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de générer en un an. Le WWF France alerte sur une situation critique et appelle à une mobilisation immédiate. Alors que l'urgence écologique s'intensifie, les choix politiques actuels continuent de fragiliser notre capacité à préserver les ressources naturelles. Le Jour du Dépassement est calculé chaque année par le *Global Footprint Network*. Il correspond au moment où la demande humaine en ressources naturelles dépasse ce que les écosystèmes peuvent régénérer en un an. Attention : planète en grave danger si nous ne modifions pas nos manières de vivre !

Riches ? Pas riches ?

Reprenant une étude de la Direction de la Recherche, de Études, de l'Évaluation et des Statistiques pour l'année 2023, le Journal d'ATD signale que le taux de pauvreté en France s'élève à 15,5% de la population française (près de 10 millions de personnes, sans compter les territoires d'Outre-Mer). Et que « les 20% des individus les plus aisés ont un niveau de vie en moyenne 4,5 fois plus élevé que les 20% les plus modestes. En 2022, c'était 4,1 fois plus. »

Ces chiffres n'inquiètent pas les « plus aisés » (4.292 € après impôts), si l'on en croit une récente enquête auprès d'eux², puisqu'ils affirment ne pas s'estimer « riches ». Ce qui soulève une remarque de

Louis Martin, directeur de l'Observatoire des Inégalités : « Si on ne peut pas dire que vous êtes riche quand 93% de la population gagne moins que vous, c'est qu'il y a un problème. » Mais le même note dans le même temps une augmentation significative des dons des plus aisés... Rien n'est si facile.

Chaleurs. Après quelques très chaudes journées fin mai, les cigales ont accueilli la première canicule de l'été (ou presque). Quelques jeunes arbres n'y ont pas résisté. Beaucoup d'herbes sèches qui sont un vrai danger en cas de feu. Les concombres n'y ont pas vraiment résisté : après une première production, leurs pieds se sont quasi desséchés. Et on nous annonce que « El Nino » n'a pas encore donné sa pleine capacité. Difficile. Mais il faudra s'y faire... à moins de changer radicalement de mode de vie. Et encore, les effets de notre insouciance climatique ne sont pas prêts de s'effacer aussi simplement.

Pendant ce temps avec quelques-un-e-s, le Mas cultive la passion de la culture. C'est le cas du **Collectif Citoyen de la collection Lambert**.

C'est une magnifique aventure collective à laquelle participent activement deux de nos résidents, une bénévole et une salariée du Mas de Carles. Depuis plusieurs mois, ils ont rejoint le Collectif Citoyen de la Collection Lambert à Avignon pour participer à un projet de création artistique unique et particulièrement touchant.

Réinventer le musée et explorer les liens qui nous unissent. Après avoir déjà bousculé les codes du musée lors de précédentes éditions, le collectif ouvre cette année un nouveau cycle de réflexion autour d'un thème universel et profond : **la Famille(s)**.

Qu'elles soient biologiques, choisies, absentes ou reconstruites, les configurations familiales sont ici explorées au-delà des modèles traditionnels. Pour nos participants, dont le quotidien au Mas fait émerger des liens forts et de belles formes de solidarité, ce projet résonne comme une évidence. C'est l'occasion de partager des récits intimes, des trajectoires de vie et de réinventer ensemble ce qui fait "lien".

Une création partagée avec des artistes.

Accompagné par la metteuse en scène Émilie Rousset et l'artiste vidéaste Louise Hémon, le groupe expérimente un travail basé sur l'écoute, l'enquête et la co-

² Journal La Croix, mercredi 3 juin 2026, qui cite le quatrième rapport sur les riches, publié le 2 juin 2026.

construction. Ensemble, ils mêlent images, paroles et témoignages pour donner vie à une œuvre commune où chaque expérience vécue trouve sa juste place et sa légitimité.

À vos agendas ! Le fruit de ce travail intense et passionnant sera intégré aux créations du festival "C'est pas du luxe !" à la fin du mois de septembre. Mais la grande nouvelle, c'est que cette création sera exposée dans les salles de la prestigieuse Collection Lambert durant trois mois à partir de septembre !

Une occasion unique de venir soutenir nos ambassadeurs du Mas de Carles et de découvrir comment l'art peut devenir un formidable espace d'hospitalité et de partage. Nous ne manquerons pas de vous transmettre les dates exactes du vernissage dès la rentrée.

(Patricia Aliaga)

Résister à l'engrenage : la leçon du Camp des Milles

L'an dernier, le Mas de Carles organisait un colloque consacré à une question essentielle : quelle place faisons-nous aux pauvres dans nos vies ? Cette réflexion faisait notamment écho aux travaux du philosophe et sociologue Guillaume Le Blanc qui nous invite à regarder autrement celles et ceux qu'il appelle les « éprouvés » : des personnes confrontées à l'accumulation des fragilités, des ruptures et des épreuves.

Cette question n'a rien perdu de son actualité. Bien au contraire.

Le Mas de Carles, Berdine, Le Village à Cavaillon et d'autres lieux semblables accueillent chaque jour des hommes et des femmes qui ont connu la rue, parfois durant de longues années. Ils portent les marques de parcours souvent chaotiques : perte d'emploi, ruptures familiales, maladie, addiction, isolement. Ils sont le visage d'une pauvreté extrême que notre société préfère parfois ne pas voir.

Ces lieux ont en commun une conviction simple : une personne ne se réduit jamais à ses difficultés. La reconstruction demande du temps, de la confiance, du travail, des relations humaines et un accompagnement patient. On n'y cherche pas d'abord à contrôler ou à sanctionner ; on cherche à redonner une place, une dignité et une capacité d'agir.

Cette approche nous interroge collectivement.

Car notre époque semble de plus en plus tentée par une autre logique. Face à la pauvreté, à l'exclusion ou aux difficultés sociales, la réponse passe souvent par le

contrôle, la vérification, la conditionnalité ou la sanction. Comme si les plus fragiles devaient sans cesse démontrer qu'ils méritent l'aide qui leur est apportée.

Guillaume Le Blanc nous met en garde contre cette évolution. Il montre que certaines institutions peuvent finir par produire de l'épreuve au lieu de la réduire. Lorsqu'une personne déjà fragilisée perd encore des ressources, des droits, des interlocuteurs ou la possibilité de faire entendre sa voix, la société ne résout pas sa difficulté : elle l'aggrave. La pauvreté devient alors une forme d'invisibilité sociale. Peu à peu, la personne disparaît derrière son statut, son dossier ou sa situation administrative.

Cette réflexion prend une résonance particulière à la lumière du travail remarquable réalisé au Camp des Milles (Aix en Provence).

Ce lieu de mémoire ne nous parle pas seulement du passé. Il nous aide à comprendre comment des sociétés démocratiques peuvent progressivement basculer vers l'exclusion, puis parfois vers des formes beaucoup plus graves de rejet. Les chercheurs du Camp des Milles décrivent un engrenage. Celui-ci ne commence jamais par la barbarie. Il naît bien plus discrètement dans les peurs collectives, les préjugés, les stéréotypes, les frustrations et la recherche de responsables aux difficultés du moment.

Lorsque les crises s'accumulent, la tentation apparaît de désigner des coupables. Les étrangers, les migrants, les minorités, les pauvres ou d'autres catégories deviennent alors des boucs émissaires commodes. Le regard porté sur eux change. Ils cessent d'être des personnes pour devenir des problèmes à traiter.

Bien sûr, il ne s'agit pas de confondre les situations ni d'établir des parallèles simplistes. Mais le Camp des Milles nous invite précisément à reconnaître les premiers mécanismes avant qu'ils ne produisent leurs effets les plus destructeurs. Or notre époque est traversée par de profondes inquiétudes. Les guerres, les migrations, les crises économiques, les fractures sociales, les bouleversements technologiques ou climatiques nourrissent un sentiment d'incertitude. Face à ces peurs, le repli identitaire progresse dans de nombreux pays. Les discours simplificateurs gagnent du terrain. Certains en viennent à penser qu'un pouvoir plus autoritaire pourrait résoudre des problèmes que les démocraties peinent à traiter.

L'histoire nous enseigne pourtant la prudence. Les libertés se perdent souvent plus vite qu'elles ne se reconquièrent. Les sociétés ne basculent pas brutalement. Elles glissent progressivement lorsque l'on s'habitue à la stigmatisation, lorsque l'on accepte que certains soient moins dignes d'attention que d'autres, lorsque la peur l'emporte sur la solidarité.

C'est pourquoi les lieux comme le Mas de Carles sont bien davantage que des structures d'accueil. Ils sont des lieux de résistance.

Résistance pratique, parce qu'ils reconstruisent des vies là où d'autres ne voient que des échecs.

Résistance humaine, parce qu'ils refusent de réduire une personne à sa situation du moment.

Résistance citoyenne, parce qu'ils rappellent que la dignité humaine ne se négocie pas.

Mais résister ne consiste pas seulement à agir. Résister consiste aussi à penser ce que nous faisons. Comprendre les mécanismes de l'exclusion. Interroger nos peurs. Refuser les simplifications. Développer notre esprit critique. Être attentifs aux mots que nous employons pour parler des autres. Approfondir notre compréhension des phénomènes sociaux qui traversent notre temps.

La 10^e Rencontre Joseph Persat organisée en 2025 par le Mas de Carles sur la place des pauvres dans nos vies constituait déjà une invitation à cette réflexion. L'apport du Camp des Milles nous permet d'en mesurer toute la portée et certainement d'aller plus loin. Il ne s'agit plus seulement de savoir comment aider les plus fragiles. Il s'agit aussi de comprendre ce qui permet à une société de demeurer humaine et démocratique.

La question qui nous est posée n'est donc pas seulement : « Que puis-je faire ? »

Elle est aussi : « Que pouvons-nous comprendre ensemble pour mieux agir ensemble ? »

Car la résistance à l'engrenage ne dépend pas uniquement de gestes individuels, aussi nécessaires soient-ils. Elle repose aussi sur notre capacité collective à faire vivre les associations, les lieux de solidarité, les espaces de débat, les contre-pouvoirs, les rencontres entre personnes différentes et toutes les formes de fraternité concrète.

Le monde semble aujourd'hui à un moment charnière. Les signaux d'alerte existent. Les ignorer serait une erreur. Les comprendre est déjà une forme de résistance.

À nous désormais de poursuivre cette réflexion, de la documenter, de l'approfondir et surtout de la traduire en actes.

Car la démocratie, la fraternité et le vivre-ensemble ne survivent jamais seuls. Ils dépendent de notre vigilance et de notre engagement commun.

Peut-être pourrions-nous prolonger la réflexion entamée par la 10ème rencontre Joseph Persat pour la croiser avec ce qui est donné à voir et à comprendre sur le risque de l'engrenage au Camp des Milles. Peut-être envisager une 11ème rencontre plus large en 2027.

Miguel Couralet

ASSEMBLÉE GÉNALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION : 12 MAI 2026³

Le 12 mai 2026, une cinquantaine d'adhérents résidents et salariés se sont retrouvés au Mas pour l'AGO 2026 (exercice 2025) présidée par les coprésidents.e.s Joël Aymard, Hélène Bout, Marie Hélène Cuvillier.

Comme à l'accoutumée l'AG commence par la lecture du testament de Joseph Persat.

« Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangile de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégagait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs. Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce

mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 janvier 1981

Père Joseph PERSAT,

Fondateur du Mas de Carles

Décompte des voix

Sur **115** adhérents à jour de leur cotisation **37** sont présents. **41** pouvoirs sont validés attribués aux adhérents présents. Ce qui donne **78 votants**. Le quorum étant de **58**, **l'assemblée peut délibérer valablement**.

Le **rapport moral** est à lire dans l'édition de ce numéro.

Le **rapport financier** est présenté par Joël, en l'absence de Pierre Bonnefille, trésorier de l'association. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établissent comme suit :

- Total du bilan : 1 804 006 € (1 870 035 € en 2024).

- Total des produits d'exploitation : 1 463 229 € (1 343 782 € en 2024).

- Total des charges d'exploitation : 1 449 777 € (1 400 788 € en 2024).

- Résultat d'exploitation : 13 452 € (-57 006 € en 2024).

- Résultat exceptionnel : 0 (-57 795 € en 2024).

Résultat de l'exercice : + 11 438 € (- 1 784 € en 2024).

Après échanges, les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 sont approuvés à l'unanimité des votants. L'affectation de l'excédent de 11.438 au poste autres réserves est approuvé à l'unanimité des votants.

Elections du conseil d'administration.

Après avoir approuvé le maintien de la cotisation à **25 €**, l'assemblée élit le conseil d'administration qui se compose comme suit : Aguetant Jacinthe, Bizet Jean-Claude, Bonnefille Pierre, Bout Hélène, Couralet Michel, Cuvillier Marie-Hélène, Dor Jean-Marie, Eymard Frédéric, Lambert Josette, Lamotte Jacques, Legeay Hubert, Mazzocchi Robert, Moesch Marie-Pierre, Pety Olivier, Ponceau Roseline.

(on a souligné les nouveaux entrants).

Joël Aymard ne demande pas le renouvellement de son mandat, Gérard Fumat démissionne. Tous deux restent bénévoles de l'association.

Le **rapport d'activités** est présenté par Michaël Pulci, le directeur. Il souligne qu'en 2025, plus de 50 personnes différentes ont été hébergées au Mas ; 37.331 repas ont été servis ; 14.600 heures de travail ont été réalisées dans le cadre du chantier d'insertion ; 10 salariés et 40 bénévoles actifs ont assuré le fonctionnement quotidien. Tous invités à accompagner l'accès aux droits et le défi de la réduction des addictions de certains résidents, au fil des activités proposées par l'association : la ferme et son équipe de résidents réguliers ; le maraîchage aux plantations réorganisées ; l'entretien de la maison et la mise en route d'une nouvelle station de traitement d'eau potable ; des animations comme les concours de pétanque, les concerts, le marché de Noël, rencontre avec des collégiens d'Avignon ; le Service d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), pour l'accompagnement global des salariés en insertion, en vue de réduire les freins à l'emploi, de redonner le goût du travail, d'aider aux démarches administratives (accès à l'emploi ou à la formation, lien avec l'administration fiscale ou judiciaire etc...)

Origine géographique des salariés en 2025



Un grand merci aux salarié.es, aux résidents, aux bénévoles ainsi qu'à tous les partenaires qui nous font confiance et grâce auxquels le projet du Mas de Carles est encore vivace en 2025, 30 ans après le décès de son fondateur, Joseph Persat !

A MANISSY.

Le groupe « **Cultures à Manissy** » poursuit ses offres culturelles et spirituelles.

* Une pause poétique (Marie Cayol-Chantal Walter) et musicale (Christine Lacombe et ses flûtes) a été proposée le 31 mai. Trois quart d'heure d'évasion pour poser les couleurs de notre espérance, reprenant les paroles de la petite fille dont parle Christian Bobin : « Donne-moi quelque chose qui ne meurt pas. » « Dire : cette vie est un jardin de roses, c'est mentir. Dire : cette vie est un champ de ruines, c'est mentir. Dire : je sais les horreurs de cette vie et je ne me lasserai

³ Textes et chiffres sont disponibles au secrétariat de l'association.

jamais d'en débusquer les merveilles, c'est faire son travail d'hommes. Et ce genre de travail n'est jamais fini. »⁴ C'est de cela qu'il s'est agi durant ce moment suspendu.

* Un autre moment musical s'est déroulé le 13 juin avec Annie et Pierre, le duo de violoncellistes qui était déjà passé par Carles, y offrir leur talent aux résidents. Au programme Bach, Rameau, Barrière, Sibellius et quelques musiques venant tout droit d'Amérique Latine et du pays du tango ! Il a bien fallu ouvrir une fenêtre pour éviter le coup de chaud. Les notes se sont accrochées aux feuilles des grands arbres laissant les oiseaux sans voix. Un très beau moment !

* Entre temps, nous avons inauguré les « jeudis de Manissy ». Tous les deuxième jeudi du mois, un thème, une heure (17h-18h), un partage de paroles. Et un pot pour clore cette heure. Nous avons commencé avec la lecture de « *L'autre visage* » de Christian Bobin. Un très beau moment de lecture partagée et de réflexions entre les chapitres.

Demandez le programme :

* Dans la série des « jeudis de Manissy » le 8 juillet nous accueillerons deux dominicains autour du thème « la culture en Avignon » ; le 10 septembre, ce sera autour de l'écriture d'une icône qui précèdera l'exposition sur le même thème.

* une exposition sur les Icônes sera proposée les 11-13 septembre (14h-18h).

* le dimanche 11 octobre, moment musical autour du gong.

POUR MEDITER

« Ma vie, je la rejoins en contemplant le ciel. Le ciel matériel peint en bleu et en or. Les lumières qui y traient sont des lettres d'amour. Un amour sans avidité. Un amour qui ne demande rien, sinon d'être là. Qui vous donne l'éternel en passant... Est-ce que vous vous contenterez d'un bout de ciel bleu ? ...Qu'est-ce qui vous donne votre vie ? La réponse est aisée : tout. Tout ce qui n'est pas moi et qui m'éclaire. Tout ce que j'ignore et que j'attends.... Sant doute l'avez-vous remarqué : notre attente -d'un amour, d'un printemps, d'un repos- est toujours comblée par surprise. Comme si ce que nous

espérions était toujours inespéré. Comme si la vraie formule d'attendre était celle-ci : ne rien prévoir, sinon l'imprévisible. Ne rien attendre, sinon l'inattendu... Reste l'amour qui nous enlève de tout sans nous sauver de rien. L'amour ne révoque pas la solitude. Il la parfait. Il lui ouvre tout l'espace pour brûler. L'amour n'est rien de plus que cette brûlure. Une éclaircie dans le sang. Une lumière dans le souffle. Rien de plus. Et pourtant il me semble que toute une vie serait légère, penchée sur ce rien... L'amour s'en vient, l'amour s'en va. Toujours à son heure, jamais à la nôtre. Il demande pour venir, tout le ciel, toute la terre... L'amour est liberté. La liberté ne va pas avec le bonheur. Elle va avec la joie. La joie est comme une échelle de lumière dans notre cœur. Elle mène à bien plus haut que nous, à bien plus haut qu'elle : là où plus rien n'est à saisir, sinon l'insaisissable... Bien sûr, je chante. Mais va-t-on demander à l'oiseau la raison de son chant ? »

Christian Bobin, *Éloge du rien*.

UNE RECETTE

Gaspacho tomates/concombres (pour 4 personnes)

Ingrédients : 800 g de tomates bien mûres, 1 concombre, ½ oignon rouge, 1 gousse d'ail, 2 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe de vinaigre de Xérès (ou vinaigre de vin). Sel. Poivre.

Préparation : pelez le concombre si sa peau est épaisse.

Coupez les tomates, le concombre, le poivron et l'oignon en morceaux.

Mettez tous les légumes dans un blender avec l'ail, l'huile d'olive et le vinaigre : mixez jusqu'à obtenir une texture très lisse.

Salez. Poivrez. Et rectifiez l'assaisonnement selon votre goût. Placez au réfrigérateur pendant au moins deux heures pour que le gaspacho soit bien frais.

(Joël, le cuisinier)

UN LIVRE

Récemment, un vieil ami m'a proposé de (re)lire le livre d'André Chouraqui *Mon testament : le feu de l'Alliance*, aux éditions Bayard, 2001. Heureuse proposition qui se redouble de la lecture de *Vertige identitaire* (chez Actes Sud, 2022), ou comment peut basculer une démocratie. Si le souci de l'identité est légitime pour chacun, l'obsession identitaire l'est beaucoup moins qui ne pense qu'à « jeter les hommes les uns contre les autres, rétréci les âmes et racorni le sens de la patrie. » Ce livre est un appel à la lucidité et un acte de confiance dans l'avenir.

Pour celles et ceux qui craindraient d'alourdir leur bagage de vacances, un autre m'a proposé d'emporter ce *Petit manuel de survie démocratique, pour résister à l'engrenage des extrémismes...* un fascicule qui connaît cette année sa quatrième réédition. Bel été à chacun(e).

AGENDA

A Manissy, du **11 au 13 septembre**, (14-18h) exposition d'icônes, avec des membres de l'Eglise Orthodoxe et bien d'autres personnes. Vernissage le samedi 12 septembre à 11h.

La journée « **Porte Ouverte** » du Mas se déroulera le **20 septembre 2026** (troisième dimanche du mois).

Le 19 septembre : honneur à Pierre Cayol dont le nom sera donné par la mairie à la bibliothèque de Tavel. Une exposition de quelques-unes de ses œuvres accompagnera cet hommage.

Le 25 septembre 2026, 18h, à Caumont, inauguration de la **médiathèque** qui portera le nom de **Joseph Pacini** (ami du Mas et de Pierre Cayol depuis longtemps, décédé il y a deux ans).

Pour soutenir nos actions

Un stand de vente des produits du Mas de Carles (au gré des saisons) : le **lundi** sur les remparts d'Avignon ; le **jeudi matin**, sur le marché de Villeneuve les Avignon ; le **samedi matin**, de 9h à 12h, au Mas de Carles (d'avril à novembre). Existe aussi un réseau de vente grâce au travail des « **ambassadeurs** » qui alimentent un certain nombre de personnes qui leur sont géographiquement proches.

⁴ Bobin-Boudat, Gallimard, 1996.

Outre la vente, on peut se renseigner sur l'association, ses actions, ses dernières publications.
Ces achats de nos produits aident le Mas à vivre !

Vous pouvez aussi **acheter des livres** vendus sur place au Mas (ou pour certains disponibles à la librairie Clément VI à Avignon), commentaires de nos actions :

Sur l'histoire de l'association :

* *La mésange et l'amandier : Joseph Persat, au service des exclus* ou *Les Cahiers du Mas de Carles* 1, 2 et 3.

* **Une Terre, des hommes : au rendez-vous du Mas de Carles**, Cardère, 2021.

* La nouvelle édition de **L'histoire de l'association (1981-2021)**, Cardère, 2022.

Les actes des Rencontres Joseph

Persat dans *Les Cahiers du mas de Carles* (N° 4 à 10, 12 et 13)

D'autres publications

* **Et puis ce fut le printemps : atelier d'écriture**, mars 2017, Cardère l'Ephémère, 10€.

* les écrits signés en commun par Bernard Lorenzato et Olivier Pety, sur l'histoire et les Pères de l'Eglise.

Un **catalogue** des livres publiés par le Mas de Carles sera bientôt à votre disposition. La vente de ces ouvrages est destinée à participer au financement de l'association Mas de Carles.

Vous pouvez aussi aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Si cela vous tente, un RIB et au dos la somme mensuelle à prélever. Le trésorier fera le reste avec l'aide du secrétariat.

Nous avons mis en place un Fonds de Dotation permettant ainsi une bonne gestion de vos dons.

Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est de 75 % des sommes versées dans la limite de 1000 €. Pour les versements dépassant cette limite, la réduction est égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent cette limite, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Avez-vous pensé au legs ? Vous pouvez, le moment venu, transmettre tout ou partie de vos biens (en fonction de votre situation)

au FONDS DE DOTATION JOSEPH PERSAT, (habilité à recevoir de l'immobilier) ou AU FONDS DE DOTATIONS MAS DE CARLES (pour les liquidités), permettant ainsi la poursuite des actions du Mas de Carles. C'est une démarche simple, sécurisée et exonérée de droits.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Pierre Bonnefille, le trésorier de l'association, par courrier adressé au Mas ou par mail tresorier@masdecарles.org.

BULLETIN D'ADHESION 2026

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'association en remplissant le bon ci-après ou en ligne sur le site www.masdecарles.org

ou par HelloAsso



Nom, prénom, adresse :

souhaite adhérer à l'association du Mas de Carles par le versement

* d'une cotisation de **25 €** ;

* d'un don de soutien de 50 € (la part supérieure à 25 € sera considérée comme un don et fera l'objet d'un reçu fiscal)

* d'un don libre de € (objet d'un reçu fiscal)⁵

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

⁵ Rappel : la réduction d'impôt est de 75% du montant du don dans la limite de 1.000 €, 66% au-delà dans la limite de 20% du revenu imposable.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le **prélèvement mensuel** ordonné par le « *Fonds de Dotation Mas de Carles* » au profit des actions du Mas de Carles.

Joindre obligatoirement un R.I.B., svp.

NOM : _____

Prénom : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

Code Postal : _____

Verse chaque mois la somme de _____ €, à compter du : _____

Date :

Signature :

ou par HelloAsso :

